



APPEL À CANDIDATURE

Au titre de l'Année Universitaire 2026-2027

Licence Activité Physique Adaptée et Santé (APAS)

Le Directeur de l'Institut des Sciences du Sport de l'Université Hassan 1er de Settat annonce l'ouverture des préinscriptions à la **Licence : Activité Physique Adaptée et Santé (APAS)** au titre de l'année universitaire 2026-2027.

1. OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Les objectifs de la licence **Activité Physique Adaptée et Santé (APAS)** sont multiples et visent à répondre à des besoins spécifiques de la société marocaine. Cette formation a pour objectif principal de former des professionnels capables de concevoir, encadrer et évaluer des programmes d'activité physique adaptés à des populations particulières, telles que les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, ou encore les individus atteints de maladies chroniques. En s'appuyant sur les avancées en sciences du sport, en santé et en technologies émergentes, la licence APAS vise également à développer les compétences nécessaires pour utiliser ces outils dans le cadre de la prévention, de la rééducation, et de l'inclusion sociale par le sport.

Enfin, cette formation ambitionne de former des spécialistes capables de contribuer activement à la recherche scientifique, à l'innovation et au développement dans le domaine des Activités Physiques Adaptées (APA), en favorisant la production de connaissances, l'évaluation des pratiques et la conception de programmes d'intervention fondés sur des données probantes. Elle vise également à développer des compétences permettant d'accompagner des publics aux besoins spécifiques, de promouvoir la santé, le bien-être et l'inclusion sociale par l'activité physique, et de participer à la mise en œuvre des politiques nationales en matière de santé publique et de sport. À travers cette approche, la formation répond à la demande croissante en ressources humaines hautement qualifiées dans les secteurs de la santé, du sport, de l'éducation et du secteur médico-social au Maroc.

Cette formation assure aux étudiants une formation théorique, pratique et professionnalisante, favorisant une montée en compétences progressive tout au long du cursus. Elle s'articule autour de trois grands pôles :

- **Pôle technique et technologique** : acquisition et perfectionnement des compétences pratiques et théoriques relatives aux Activités Physiques, Sportives et Artistiques (APSA).
- **Pôle méthodologique** : développement des compétences transversales en informatique, langues étrangères, communication et soft skills.
- **Pôle des sciences humaines, biologiques et de la santé** : physiologie, biomécanique, anatomie, psychologie, sociologie, histoire du sport, etc.



2. COMPETENCES A ACQUERIR :

La licence **Activité Physique Adaptée et Santé (APAS)** permettra aux étudiants d'acquérir un ensemble de compétences essentielles pour intervenir dans le domaine du sport et de la santé. Parmi ces compétences :

- Développer une expertise solide en conception et mise en œuvre de programmes d'activité physique adaptés aux besoins spécifiques de diverses populations, en tenant compte des limitations physiques et des objectifs thérapeutiques.
- Les étudiants seront formés à l'évaluation des capacités physiques et à l'accompagnement des personnes dans des contextes variés, allant de la rééducation fonctionnelle à l'amélioration du bien-être.
- Maîtriser les technologies émergentes et les outils numériques appliqués aux sciences du sport, afin d'optimiser l'efficacité des interventions.
- La connaissance des différentes composantes du système sportif (territoires, institutions, organisations, acteurs, etc.) ainsi que des domaines de gestion (organisations, finances et contrôle de gestion, ressources humaines, système d'information, etc.).
- Bonne maîtrise du cadre juridique (droit du sport, droit social, droit des affaires) dans lequel s'inscrit l'action permet d'appliquer ces connaissances au développement de l'activité de l'organisation.
- Développer les compétences en communication (français et anglais), en gestion de projets et en travail en équipe pluridisciplinaire chez les étudiants, ceci leur permettant de collaborer efficacement avec des professionnels de la santé, de l'éducation et du secteur social.

3. DEBOUCHES DE LA FORMATION :

La licence **Activité Physique Adaptée et Santé (APAS)** ouvre la voie à de nombreux débouchés professionnels dans les deux secteurs public et privé. Les diplômés pourront exercer en tant que spécialistes de l'activité physique adaptée au sein :

- D'établissements de santé, tels que les hôpitaux, les centres de rééducation, les cliniques, les structures médico-sociales, ou encore les maisons de retraite, où ils contribueront à la prise en charge et à l'accompagnement des patients à travers des programmes d'activité physique personnalisés.
- Des associations sportives, des fédérations sportives, des centres de remise en forme ou des collectivités territoriales en tant que coordinateurs ou animateurs d'activités physiques adaptées pour des publics spécifiques (personnes en situation de handicap, seniors, etc.).
- Des structures touristiques et de loisirs, des milieux associatifs, ainsi qu'auprès des fédérations et des centres sportifs régionaux et nationaux, ils exercent en tant qu'animateurs sportifs et conseillers techniques
- Des organismes gouvernementaux ou non-gouvernementaux œuvrant pour la promotion de la santé et de l'inclusion par le sport.



- Des établissements d'enseignement, tels que les écoles, les collèges, les lycées, les universités et les écoles d'enseignement supérieur en tant qu'animateurs ou encore s'orienter vers la recherche et l'enseignement dans les domaines des sciences du sport et de la santé.
- D'autres secteurs, notamment en tant que consultants ou conseillers en activité physique pour des entreprises ou des structures spécialisées dans le bien-être et la santé.

4. CONDITIONS ET MODALITES D'ACCES A LA FILIERE :

✓ **Diplômes requis :**

- Baccalauréat science Mathématiques A
- Baccalauréat Sciences Agricoles
- Baccalauréat Sciences de la Vie et de la Terre
- Baccalauréat Sciences Physiques

✓ **Modalités d'accès :**

☑ **Étude du dossier :**

Les candidats sont présélectionnés sur dossier : moyenne générale du bac et type de bac (classement des étudiants par ordre de mérite). L'évaluation des candidatures repose sur une approche multicritère permettant d'apprécier de manière plus objective l'adéquation du profil du candidat avec les exigences de la Licence en Activité Physique Adaptée et Santé (APAS).

☑ **Examen écrit :**

Épreuve écrite en STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) ;

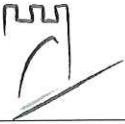
☑ **Entretien oral :**

L'entretien oral touche la communication, motivation et les qualités humaines du candidat ;

☑ **Épreuve pratique physique et sportive.**

Le test et l'épreuve pratique physique et sportive se fait à travers un ensemble d'activités visant les qualités physiques suivantes :

- Endurance
- Vitesse
- Force
- Souplesse
- Coordination
- Equilibre



5. DOSSIER DE CANDIDATURE :

Dossier de candidature = Préinscription en ligne + Dossier Physique

(Dépôt de dossier physique obligatoire)

(Tout dossier incomplet sera REJETE)

- **Préinscription en ligne :**
- **Dépôt du dossier physique :**
 - Dépôt du dossier en Format papier à l'administration de l'I2S ou par voie postale, à l'adresse suivante : Institut des Sciences du Sport, Complexe universitaire, Boite postale 540, Settat.

Très important :

- Tout dossier incomplet sera rejeté,
- **Les dossiers physiques doivent parvenir à l'Institut des Sciences du Sport avant le 05/09/2026 à 16h00.**
- **Dossier physique :** Composition du Dossier physique de candidature (doit parvenir à l'Institut avant la date limite des pré-inscriptions) :
 - Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Directeur de l'Institut des Sciences du Sport de Settat.
 - 01 copie du Baccalauréat.
 - 01 Photo 3×3.
 - 01 copie de la Carte Nationale de l'identité.
 - 03 enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat.
 - Certificat d'aptitude physique à la pratique du sport à hauteur des exigences de la formation.
 - Attestation de vécu sportif (s'il y en a) délivrée par fédérations, ligues ou clubs.

6. CALENDRIER :

- Début des candidatures : 07/07/2026
- **Clôture des candidatures : 05/09/2026 à 16h00 (Préinscription en ligne + Dossier Physique).**
- Affichage des listes des candidats présélectionnés pour passer le test écrit et l'entretien oral : 10/09/2026
- La liste des candidats présélectionnés pour passer les tests d'admission sera affichée sur le site web de l'Institut des Sciences du Sport : <https://www.i2s.uh1.ac.ma>. (Cet affichage tient lieu de convocation).
- Test écrit : 16/09/2026.
- Entretien oral : 16 et 17/09/2026.
- Affichage des résultats définitifs : 18/09/2026
- Inscriptions administratives :
 - Liste principale : du 21 et 22/09/2026
 - Liste d'attente 1 : 24 et 25/09/2026
 - Début des cours : 05/10/2026.